

# ASSEMBLÉE NATIONALE

12 novembre 2013

---

LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE 2014-2019 - (N° 1473)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° DN176

présenté par

Mme Adam, rapporteure et Mme Gosselin-Fleury, rapporteure

-----

### ARTICLE 2

#### RAPPORT ANNEXÉ

A la première phrase de l'alinéa 43, remplacer la seconde occurrence du mot : « armées » par le mot : « armée ».

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.